

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021 – 096 en date du 14 Avril 2021  
Portant sur une demande d'autorisation environnementale relative à un projet de  
parc éolien sur le territoire des communes d'Evau-les-Bains et de Fontanières**

L'an Deux Mille Vingt et un, le quatorze avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en audio/visio conférence, sous la Présidence de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 07/04/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 46	Votants : 50	POUR : 30
Pouvoirs : 4	Abstention : 16	CONTRE : 4
Absents excusés : 12	Exprimés : 34	

**Présents :** MM., DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, ROULLAND, GRANGE, GRASS, DESCLOUX, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, JOULOT, SIMONET, ECHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, PIERRON, MOUNAUD, PERRIER F, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, MEANARD, WELZER, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, GUYONNET, GLOMOT, DUBSAY.

**Pouvoirs :** MM. RICHIN à PERRIER S, PLAS à ROULLAND, FONTVIELLE à DESARMENIEN, FAUCHER à VENTENAT

**Excusés :** MM. FERRIER, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, LUQUET A, D'HULSTER, BERGER, CHEFDEVILLE, BRUNET, CHAUSSAT.

**Secrétaire de séance :** Georgine RAMOS

Rapporteur : Jean-Jacques BIGOURET, Vice-Président

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-12 ;  
VU les caractéristiques du projet éolien telles que présentées dans le dossier d'enquête publique,

Le projet éolien « La Croix des Trois » a été déposé en Préfecture de la Creuse le 2 Août 2018 et jugé recevable en Juin 2019.

L'enquête publique du projet éolien, porté par la SARL C.E.P.E la Croix des Trois se déroule du 22 mars au 23 avril 2021.

Elle fait suite à la demande d'autorisation environnementale pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune d'Evau-les-Bains (2 éoliennes et 1 poste de livraison) et de Fontanières (1 éolienne et 1 poste de livraison).

Dans le cadre de l'enquête publique sur le présent projet éolien, le Conseil Communautaire est sollicité pour partager son avis par voie de délibération.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- De donner un avis favorable à ce projet éolien ;
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 28 avril 2021  
Pour copie conforme, le 28 avril 2021

Le Président,  
**Pierre DESARMENIEN**

